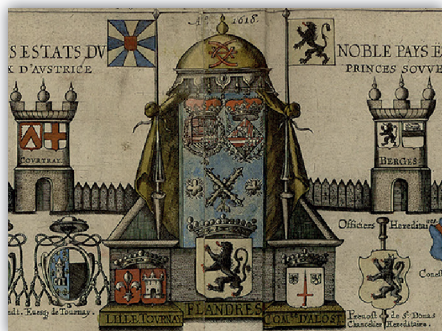
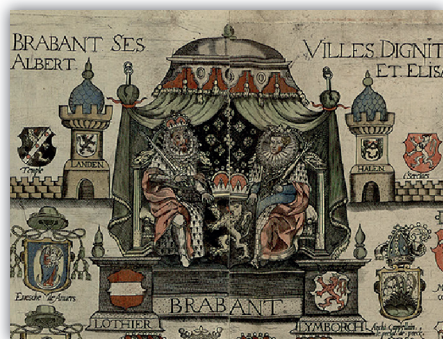


Représentations héraldiques des États de Flandres et de Brabant (1618)

Les sujets des archiducs d'Autriche, comtes de Flandres et ducs de Brabant, sont représentés de manière spectaculaire sur cette gravure rehaussée d'aquarelles. Ils sont mis en ordre et figurés par leurs armoiries : villes, diocèses, abbayes, officiers, châtelainies, familles.

Ce document fait partie de l'extraordinaire collection Gevigney, récupérée in extremis en 1839 par l'archiviste Joseph Garnier et conservée depuis lors aux Archives départementales.



Les Flandres et le Brabant, « sous le régime » des archiducs d'Autriche

Le comté de Flandre et le duché de Brabant faisaient partie des États bourguignons patiemment rassemblés par les ducs Valois de Bourgogne, les « grands-ducs d'Occident ». La Flandre, le fut en 1384, à la mort de Louis de Male, comte de Flandre et père de Marguerite, épouse de Philippe le Hardi ; le Brabant, en 1430, après le décès du dernier duc de Brabant.

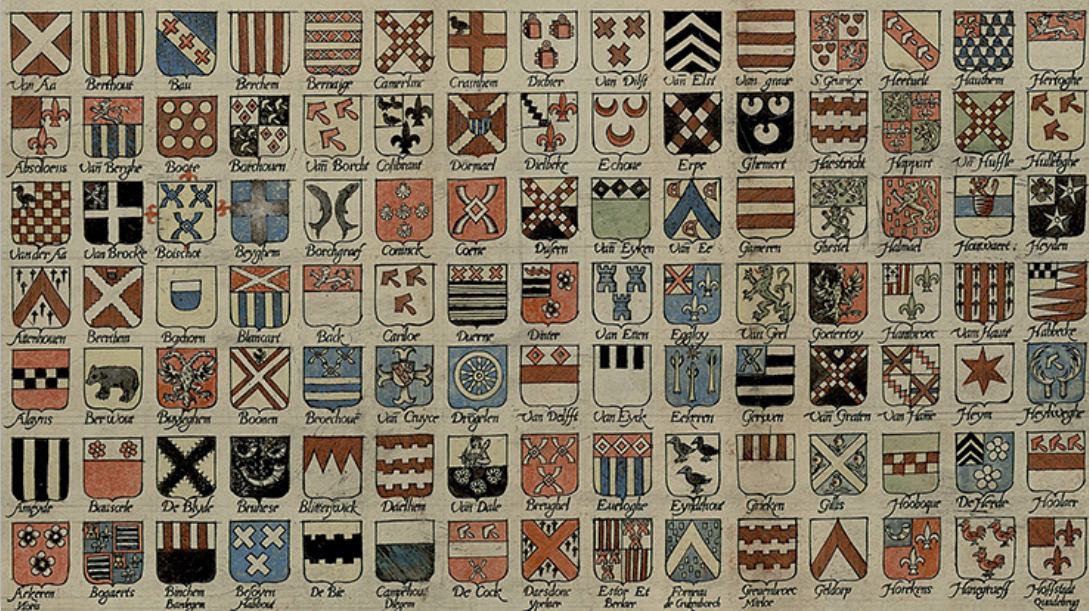
Après la mort de Charles le Téméraire en 1477, sa fille Marie de Bourgogne, comtesse de Flandre et duchesse de Brabant, épouse Maximilien d'Autriche : Flandre et Brabant passent alors aux Habsbourg. Le mariage de leur fils Philippe le Beau avec Jeanne la Folle, héritière d'Espagne, unit les royaumes espagnols aux États des Habsbourg et à ceux de Bourgogne : Charles-Quint, leur fils, concentre alors en ses mains des domaines considérables.

L'archiduchesse Isabelle (le document indique ici Elisabeth ; 1566-1633) et l'archiduc Albert (1559-1621) sont cousins : ils ont comme arrière-arrière-grand-mère commune Marie de Bourgogne ; mais ils ont aussi comme grand-père commun Charles-Quint.

Depuis 1609, les 17 Provinces-Unies s'étaient scindées en deux ensembles : au nord, les 7 Provinces-Unies protestantes (Hollande, Zélande, Utrecht, Gueldre, Overijssel, Friesland et Groningue) formèrent une République autonome ; au sud, les 10 Pays-bas espagnols (Flandre, Artois, Malines, Anvers, Hainaut, Namur, Brabant, Limbourg, Luxembourg, auxquels se joignit Cambrai) demeurèrent catholiques. Possession de l'Espagne, ils furent placés sous l'autorité des archiducs Albert et Isabelle, qui portaient, aussi dans la longue liste de leurs titres, celui de ducs de Bourgogne.

**Les Dix-Sept
Provinces-Unies
de 1549**





Les armoiries, expression d'un ordre et d'une organisation

La première impression est massive ; l'œil est frappé par la profusion de ces armoiries pourtant bien rangées et mises en ordre.

La « représentation » est divisée en deux espaces : une muraille ovale renferme les armoiries essentielles ; à l'extérieur on trouve une profusion d'écus familiaux plus petits.

Les écus portent chacun l'identification de leur signification ; ils ont été rehaussés d'aquarelle. L'ensemble produit naturellement un effet décoratif. L'œil peut parcourir et détailler l'extraordinaire diversité des formes, des formes et des couleurs.

À la fois bottin mondain, annuaire administratif et organigramme du Brabant et des Flandres plaçant chacun à son rang dans l'État, suivant la place et la taille de l'écu, ces centaines d'écus compacts, soigneusement mis en ordre, donnent du duché une image structurée et cohérente : l'image de souverains qui co-gouvernent leurs États avec leurs officiers, les nobles, les clercs, les villes et les nobles. C'est à naturellement à l'historien de comparer cette image du pouvoir avec la réalité de son exercice...

Le Brabant

La muraille est le cœur de la cité. Au sommet figurent, sous une tente d'apparat, les deux souverains en majesté, portant une fraise à l'espagnole, qui tiennent l'écu du Brabant, « de sable à un lion d'or lampassé de gueules ». Les pilastres de la tente sont ornés des armes de « Lothier » (Basse-Lorraine) et de Lymborch (Limbourg), qui sont d'ailleurs reprises sur les étendards portés par deux lions en haut à gauche et à droite de la gravure.



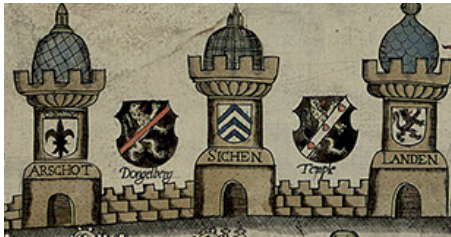
Les ducs de Brabant portaient en effet également les titres de ducs de Lothier et de Limbourg.

Sous la tente on trouve les armes de chevaliers de la Toison d'or « anciens trespassez », puis les principaux nobles du duché, dont les armes sont accompagnées d'un tenant (lévrier, licorne, lion, cerf, griffon) et posées sur une terrasse.



On peut remarquer que c'est le roi de France qui est prince de Rebecque. En-dessous, les barons, comtes et autres vicomtes dont les armes sont timbrées d'une couronne. En-dessous se trouvent des armes familiales, sous formes d'écus penchés timbrés d'un heaume lui-même orné d'un cimier.

À gauche de la tente du trône, on trouve les diocèses, les abbayes masculines (écus « espagnols » à bout rond) puis les abbayes féminines (écus ovales).



À droite de la tente du trône se trouvent les armes des offices héréditaires (archichapelain, chambellan, maréchal, sénéchal, etc.) ; puis des écus de famille figurant sur des pennons tenus chacun par un lion. Toutes ces armes sont à l'intérieur de la muraille. Chaque tour porte les armes d'une ville de la province ; les courtines entre les tours sont surmontées d'un écu municipal. Quatre des tours sont plus grandes ; elles portent les armes des quatre « villes capitales » : Louvain, Bruxelles, Anvers et Bois-le-Duc.

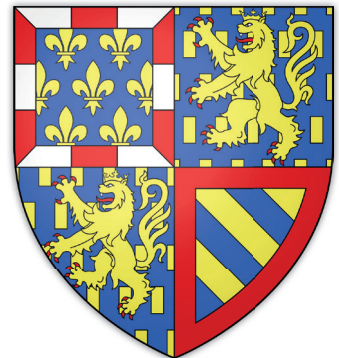
À l'extérieur de la muraille figurent trois ensembles d'écus familiaux. À gauche, dans un cartouche, les familles de Lothier, sous l'étendard de Lothier tenu par un lion ; à droite, dans un cartouche symétrique, les familles du Limbourg, sous l'étendard également symétrique. Enfin, sous les murailles, des familles brabançonnnes, classées dans l'ordre alphabétique.

Flandres

Le nom de Flandres est ici au pluriel car, comme le détaille la légende de la « représentation », on en distingue trois : la Flamingante (avec les « villes capitales » de Gand, Bruges, Ypres et « Le Francq » (le territoire du Franc de Bruges)¹ ; la Gallicante, contenant les « villes et chastellenies » de Lille (c'est le roi de France qui est châtelain de Lille), Douai, Orchies, etc. ; l'Impériale, avec la ville et comté d'Alost (Aalst, en Flandre orientale, c'est-à-dire à l'est de l'Escaut, qui forme la frontière avec l'Empire depuis 1056).

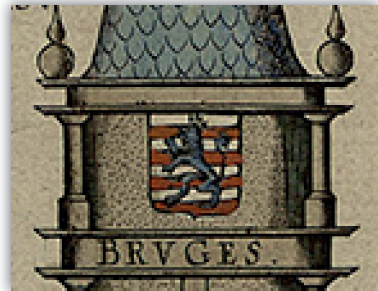
L'organisation spatiale de la représentation des Flandres est comparable à celle du Brabant, à quelques différences près. L'archiduc et l'archiduchesse ne sont pas figurés en majesté, mais représentés par leurs armoiries, dans lesquelles on distingue bien, à côté de l'Autriche, des Espagnes, etc., les armes de Bourgogne ancien et de Bourgogne moderne, puisque les archiducs en portaient encore le titre. Au reste, les souverains espagnols gardèrent le titre de ducs de Bourgogne jusqu'à la Constitution de 1837. Ce système d'écu écartelé, contre-écartelé, écartelé en sautoir, etc., qui permet de mettre dans l'écu à la fois une généalogie et une carte géographique, est celui qui a prévalu, en 2017, lorsque la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté a voulu se doter d'armoiries. Le comité scientifique, dont faisait partie la direction des Archives départementales de la Côte-d'Or, a porté auprès de Mme Dufay, président de région, le projet imaginé par Rémi Matthis, archiviste paléographe originaire de Haute-Saône : « écartelé, au 1 : Bourgogne moderne ; au 2, Bourgogne ancien ; aux 2 et 3 : Franche-Comté ». En 2017, il ne s'agissait plus de mariage dynastique, mais d'un mariage (arrangé) entre deux régions administratives.

Sous les armes, on trouve les bâtons écotés en sautoir, d'où pend la Toison d'or, accostés de deux pierres à feu : c'est l'emblématique traditionnelle des ducs Valois de Bourgogne. L'écu de Flandres (lion noir, c'est-à-dire de



sable, sur champ d'or) est, en quelque sorte, le négatif de celui de Brabant (lion d'or sur champ de sable).

À l'intérieur de la muraille prévaut un souci de symétrie : les animaux (en particulier les lions) des écus de gauche sont contournés, c'est-à-dire qu'ils regardent vers la droite (on dit : senestre) au lieu de regarder vers la gauche (on dit : dextre), de manière à affronter les lions des écus de droite qui sont, quant à eux, bien orientés – c'est-à-dire regardant à dextre comme le sont, par défaut, tous les animaux du blason.



Comme dans le Brabant, à côté des armes de familles classées dans l'ordre alphabétique, on trouve, au milieu, sous la muraille, à gauche et à droite, dans un cartouche, respectivement les armes de familles de Lille et de Tournai.

Prenons, en bas à gauche, dans le cartouche des familles lilloises, quelques exemples d'armoiries parlantes dans le domaine linguistique français. Il y en a d'évidentes : les Mailly portent des maillets ; les Du Chastel portent un château. Il en est aussi de plus indirectes : les Artus portent trois couronnes (les couronnes du roi Arthur, armes imaginaires de ce personnage lui-même imaginaire).

¹ Le Franc de Bruges s'étendait autour de Bruges, dans une région délimitée par la mer du Nord, l'Escaut occidental et l'Yser.

La Collection Gevigney : un ensemble extraordinaire, sauvée par l'archiviste Garnier en 1839

Joseph Garnier, alors premier employé aux Archives départementales raconte, de manière cocasse, comment il a pu sauver de la destruction la collection Gevigney. Dans l'introduction, écrite en 1902, de cet inventaire, il raconte comment, averti par son médecin homéopathe qu'une de ses clientes est la veuve de l'ancien « généalogiste du comte de Provence », il sonne, en 1839, à la porte de Mme de Gevigney, à Dijon, et lui pose la question de ses parchemins :

« - Ah c'est vous Monsieur Garnier, qui a t'il pour votre service ?
- Mon Dieu, Madame, voici ce qui m'amène, le docteur La Ville vient de me dire que vous aviez le testament du Cardinal Mazarin, puis des papiers et des parchemins que je désirerais bien voir si toutefois il n'y avait point d'indiscrétion.

- Oh, pas la moindre, tenez, le testament est encore sur ce meuble et les papiers et les parchemins sont au grenier dans une corbeille que je vais vous faire descendre. Au reste il y a trente ans que je m'en sers pour boucher les pots de confiture. Beaucoup d'entre eux avaient de gros cachets en cire que mes filles s'amusaient à brûler parce que, disaient-elles, cela répandait une odeur agréable.

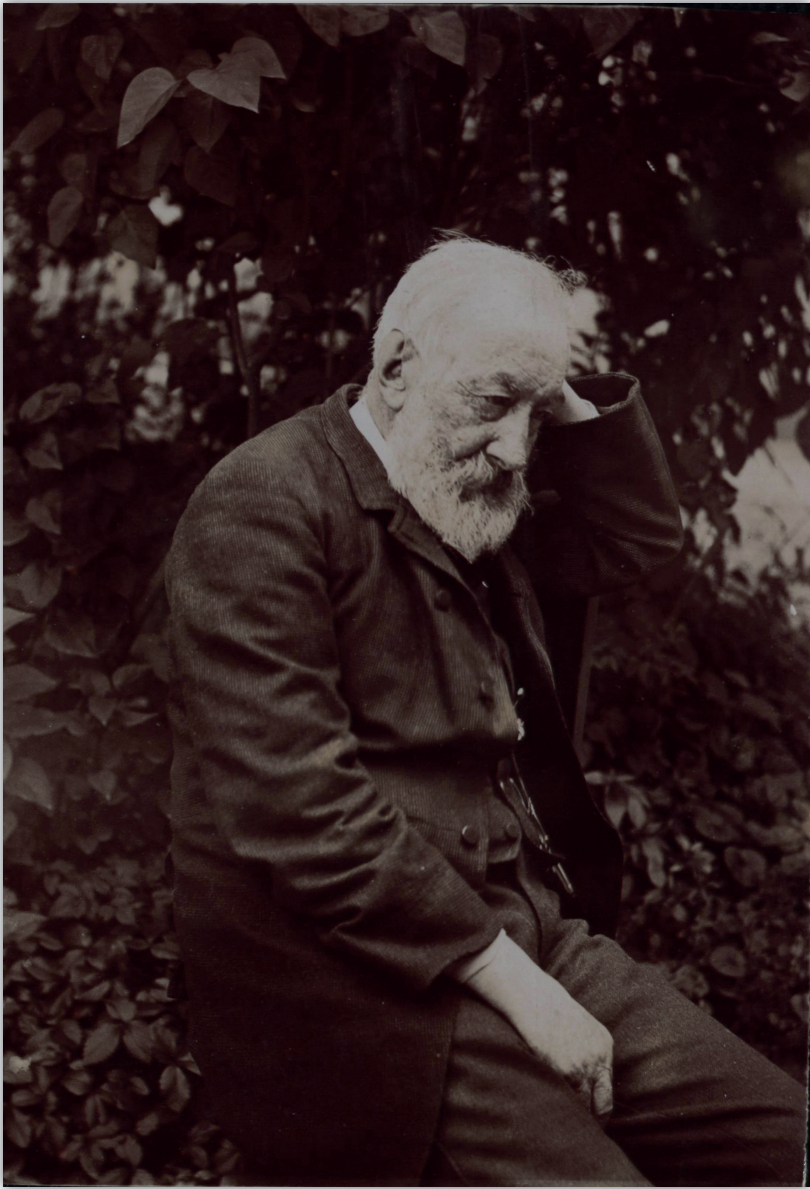
Le testament était comme je le supposais une copie du temps, mais il n'en était pas de même des parchemins et des papiers contenus dans la corbeille. La première pièce que je saisis était l'original de la plainte de Valentine de Milan et de ses trois fils à Charles VI pour obtenir vengeance de la mort de Louis duc d'Orléans son mari assassiné par le duc de Bourgogne (1411), puis, mêlés à d'autres parchemins intéressants nos grandes familles, des recueils d'armoiries, des arbres généalogiques et d'autres pièces d'une grande valeur historique comme par exemple le premier traité entre la France et la Suède, 15.. :

le congrès de Schwyrn en Bavière entre François Ier et les princes protestants d'Allemagne 153. , l'investiture du duché de Milan donnée par l'Empereur Maximilien à Sfforce, 1495. L'engagement des Chefs protestants, Henri prince de Navarre, l'amiral de Coligny et autre, signé et scellé, de rendre au Roi les places qui leur ont été laissées comme sûreté, 1570.

J'avoue que le cœur me battait fort en faisant ces découvertes, dans des papiers vraisemblablement destinés à périr comme leurs devanciers ; aussi tout en dissimulant mes impressions, je dis à Madame de Gévigney qu'elle devrait céder sa collection à un dépôt public qui lui payerait le prix qu'elle en demanderait et en formerait un fonds particulier qui s'appellerait le fonds Gévigney. J'eus, je le confesse, beaucoup de peine à la persuader. Pourtant elle voulut bien me céder le tout, papiers et parchemins au prix de 50 sols la livre. Inutile d'ajouter que mon chef s'empressa de ratifier le marché. »

Tout ce qui n'était pas parti en fumée ou en confiture est cédé au poids aux Archives départementales, et constitue depuis lors une magnifique collection de papiers historiques, intéressant l'histoire européenne, rassemblée dans la sous-série 2 F, dont l'inventaire informatisé est mis en ligne début 2019.

On peut imaginer que Garnier (cf. page suivante) s'est donné le beau rôle dans l'histoire, et qu'il l'a un peu romancée. Mais c'est une histoire savoureuse, emblématique des sauvetages que les archivistes pratiquent à l'occasion. Il eût été dommage que deux gravures aussi décoratives qu'instructives, à la fois œuvres d'art et instruments de communication politiques, achevassent leur existence sur les pots de confiture de Mme de Gévigney.



ADCO, 22 T 2 C
Joseph GARNIER
archiviste de la Côte-d'Or (1815-1903)